

Recommandations générales relatives au parasitisme gastro-intestinal des petits ruminants utilisant les pâturages

Mise en garde : Maintenant, le «systématique» n'est plus de mise.

On ne doit donc plus prévoir systématiquement une vermifugation à des périodes prédéterminées de l'année ET on ne doit jamais vermifuger systématiquement tous les animaux du troupeau.

Voici quelques points de vigilance pour vous aider à accompagner vos clients clients (pour références : <https://www.cepoq.com/nouvelle.php?nouv=93>):

1- Avant la mise au pâturage :

- a. Se méfier du « spring rise » ou pic de ponte printanier qui a généralement lieu en avril et mai chez les brebis et les chèvres qui n'ont pas été vermifugées l'automne précédent ou chez qui la vermifugation n'a pas été efficace (ex : parasites résistants, problème avec le dosage, larves en hypobiose,..); ce pic de ponte peut aussi s'observer en période de stress comme la période péri-agnelage/chevrotage.
- b. Renseigner vos producteurs quant à la possible présence d'anémie et de « bottle jaw » ou signe de la bouteille chez les brebis et les chèvres dont les parasites sont en « spring rise ».
- c. Encourager les producteurs à faire faire des analyses coprologiques pour déterminer le niveau d'infestation parasitaire. Si le dénombrement des œufs est élevé et/ou si des signes cliniques de parasitisme sont observés avant la mise au pâturage, le vétérinaire pourrait opter pour une vermifugation qui doit être sélective afin d'éviter que le pâturage ne soit contaminé uniquement par des parasites résistants (concept de «refuge»). **Attention :** Le compte d'œufs dans les fèces ne doit pas être le seul élément à considérer dans la décision de vermifuger ou non puisque le nombre d'œufs peut varier selon les espèces de parasites présentes, l'âge et le stade physiologique des animaux sélectionnés et le moment où ils sont échantillonnés. S'il est décidé de vermifuger, on recommande de traiter en priorité les brebis / chèvres suivantes (parmi celles qui sont allées au pâturage l'année précédente) :
 - Celles qui présentent des signes cliniques (fèces molles, mauvais état de chair, « bottle jaw », anémie);
 - Celles qui allaitent une portée multiple (plus de 2 agneaux/chevreaux);
 - Celles qui composent mal avec les parasites (données historiques).

2- En début de saison :

- a. Recommander l'établissement d'une stratégie pour le monitoring des parasites (rythme, méthode d'échantillonnage et d'analyse) selon l'historique des résultats de coprologie et autres indicateurs cliniques, les groupes visés et l'utilisation antérieure des pâturages. Cette stratégie devra pouvoir s'ajuster au cours de la saison en fonction des conditions météorologiques et des observations sur le terrain. L'analyse des échantillons de fèces en « pool » est une façon valide de connaître l'état

d'un groupe tout en diminuant les coûts (Voir la fiche sur le Dépistage des parasites gastro-intestinaux¹).

- b. Se familiariser avec la méthode « FAMACHA² » et en parler à vos clients.
- c. Dresser, au besoin avec le vétérinaire praticien du troupeau, un portrait des facteurs de risque/de protection du parasitisme dans l'élevage :
 - Contamination des pâturages (utilisation antérieure);
 - Pâturage permanent vs rotation des pâturages/pâturage en bandes vs parc d'exercice;
 - Nombre de semaines/mois au pâturage ;
 - Utilisation de plantes avec tannins (ex : chicorée), niveau de protéines des fourrages;
 - Densité animale dans les parcelles;
 - Partage du pâturage ou alternance avec d'autres espèces (bovins, chevaux);
 - Âge et stade physiologique des animaux au pâturage (les plus à risque sont les jeunes à leur première saison de pâturage et les brebis / chèvres allaitantes avec des portées multiples).

Échantillonnage au pâturage : les échantillons de fèces peuvent être récoltés au sol dans l'heure suivant leur excrétion. Le vétérinaire praticien déterminera le nombre d'échantillons à prélever, le moment de le faire et les modalités du prélèvement. Les échantillons de fèces peuvent être poolés au laboratoire pour réduire le coût des analyses sans que ça en pénalise les résultats. (Voir la capsule vidéo sur le site du CEPOQ).

3- Durant la saison de pâturage :

- a. Les éleveurs, appuyés par leur vétérinaire et leur conseiller, doivent surveiller régulièrement les groupes au pâturage et envisager des vermifugations ciblées selon les résultats de monitoring des œufs et/ou l'observation de signes cliniques (fèces molles, mauvais état de chair, « bottle jaw », anémie). Attention car la situation peut évoluer très rapidement.
- b. Si des vermifuges sont utilisés, un test de vérification de leur efficacité devrait être réalisé régulièrement. Pour ce faire, le vétérinaire procédera au test de réduction des œufs fécaux.
- c. Lors d'une vermifugation, il est important d'appliquer le concept de REFUGE, afin de garder des parasites sensibles dans la population de parasites.
 - Voir la fiche sur le Refuge³.
 - Être particulièrement vigilant dans les fermes où il y a une problématique d'*Haemonchus contortus*.

Concept de REFUGE

L'objectif est de garder un bassin de parasites sensibles qui diluent les parasites résistants. Pour ce faire, on recommande de **ne pas** vermifuger au moins 15-20% des animaux de chaque groupe, idéalement des animaux adultes en bonne condition.

¹ <http://www.cepoq.com/publications.php?cat=39>

² http://web.uri.edu/sheepngoat/files/FAMACHA-Scoring_Final2.pdf

³ <http://www.cepoq.com/publications.php?cat=39>

- d. Considérer les conditions météorologiques: la chaleur et l'humidité sont des facteurs de risque.
- e. Continuer à prendre en compte les facteurs de risque (voir la section ci-dessus).

4- À l'entrée en bergerie / chèvrerie :

- a. L'éleveur et son vétérinaire doivent procéder à l'examen clinique des animaux.
- b. Traiter ou non? : L'approche va différer selon la durée du pâturage, les facteurs de risque et les caractéristiques des animaux qui étaient à l'herbe.
- c. Toujours s'assurer que l'éleveur avec l'aide de son vétérinaire utilise un vermifuge efficace à l'entrée en bergerie ou en chèvrerie : en effet il faut utiliser des vermifuges efficaces contre les parasites en hypobiose, phénomène présent à l'automne et durant une bonne partie de l'hivernement. Il faut aussi s'assurer que les parasites ne sont pas résistants au vermifuge utilisé, et pour cela, il est important que l'éleveur consulte son vétérinaire.

Évidemment, il est impossible de couvrir toutes les situations que vous pouvez rencontrer chez vos clients. Le but de ce document est avant tout d'accroître votre vigilance et de favoriser la collaboration entre le producteur, son vétérinaire et vous. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez besoin de plus amples informations ou de soutien pour accompagner vos clients dans la gestion du parasitisme gastro-intestinal de leurs ovins et caprins.

Dr Christopher Fernandez Prada, parasitologiste à la FMV de l'U. de Montréal
450-773-8521 p. 32802, christopher.fernandez.prada@umontreal.ca

Dr Gaston Rioux, coordonnateur en santé ovine au CEPOQ
418-856-1200 p. 231, gaston.rioux@cepoq.com

Dre Denise Bélanger, épidémiologiste à la FMV de l'U. de Montréal
450-773-8521 p. 8472, denise.belanger@umontreal.ca

Dre Anne Leboeuf, responsable du réseau Petits ruminants au MAPAQ
418-380-2100 p. 3123, anne.leboeuf@mapaq.gouv.qc.ca

Dr Roger Prichard, parasitologiste à l'Institut de parasitologie de l'U. McGill

Sites web d'intérêt pour références additionnelles :

- www.cepoq.com/nouvelle.php?nouv=93
- <http://servicediagnostic.com/personnel-et-laboratoires/laboratoire-de-parasitologie/parasites-des-moutons-au-paturage/>
- www.cepoq.com/admin/useruploads/files/guide_parasitisme_projetfmv_cepoq.pdf
- www.wormboss.com.au
- www.scops.org.uk
- www.uoguelph.ca/~pmenzies/Handbook_Home.html